

Communiqué de presse

Réforme de la semaine scolaire

Aujourd'hui, à PARIS de nombreux enseignants du premier degré manifestent leur mécontentement sur les conditions de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Demain, c'est au niveau national qu'ils se mobiliseront pour les mêmes raisons à l'initiative du SNUIPP-FSU.

Le SNPI-FSU tient à leur exprimer son soutien et à rappeler ses positions.

En effet, les IEN en charge d'une circonscription du premier degré constatent aussi que les conditions du passage à la semaine de quatre jours et demi ne sont pas réunies. D'abord, la question de la mise en place d'activités périscolaires pose problème. Si elles représentent un problème important pour les collectivités territoriales, tant en termes d'équipements que de recrutement d'intervenants compétents, c'est surtout la question des contenus et de la qualité de ces activités qui est posée ainsi que celle de l'inégalité de l'organisation scolaire sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le projet de décret accorde aux maires et aux présidents d'EPCI un pouvoir concurrentiel à celui des conseils d'école. Il ajoute de la confusion dans la répartition des responsabilités entre ce qui appartient à l'État et ce qui est du ressort des collectivités territoriales en matière d'obligation scolaire. Ce faisant, il met les inspecteurs en situation de tension avec les élus politiques locaux.

Le SNPI-FSU pense que la question des rythmes n'a guère de sens si elle est déconnectée des questions liées aux savoirs, aux programmes, aux structures, à la formation et au temps de services des enseignants. De plus, cette entrée limitée ne pose pas de diagnostic sur la responsabilité de l'école par rapport à la difficulté scolaire. Pour toutes ces raisons, il appelle à une réelle réflexion d'ensemble avec les partenaires concernés et demande le report de cette réforme à la rentrée 2014.

Le bureau du SNPI-FSU

Les Lilas, le 23/01/2013